



Rapport dispositif jeunes

janvier à octobre 2013

Table des matières

Historique.....	2
Bilan des objectifs fixés par la Barje pour fin octobre 2013	3
Résultats quantitatifs à fin octobre 2013	4
1. Stages d'insertion socioprofessionnelle.....	4
2. Stages de formation professionnelle	7
Indicateurs d'insertion : état des lieux des objectifs à fin octobre 2013.....	9
Indicateurs de gestion : état des lieux des objectifs à fin octobre 2013	12
Profils des stagiaires par provenance, objectifs de départ et orientation post-stage	15
Conclusion et perspectives.....	21
Comptes janvier-septembre 2013	22
Budget prévisionnel octobre-décembre 2013	23
Annexes.....	25

Historique

Signataire de la *Charte de l'Economie Sociale et Solidaire* dès la première heure, l'association *La Barje* se revendique d'un modèle économique au service des finalités humaines. Dès lors, chaque projet monté par l'association, outre sa gestion démocratique, sa transparence financière et l'effort de réduction de son impact écologique, est tourné vers « la cité » et comporte une forte dimension sociale. Dans ce cadre, l'association *La Barje* a toujours porté une attention particulière aux problématiques liées à la jeunesse et, dès l'ouverture de son premier débit de boisson (Bar-terrasse des Lavandières) en mai 2005, *La Barje* a proposé des emplois en priorité à des jeunes (issus de la Boîte à Boulot) en créant de très nombreuses places de barman auxiliaire dévolus aux 16-25 ans et leur permettant d'acquérir une (souvent première) expérience professionnelle.

Dès 2008, *La Barje* a choisi de diversifier son soutien à la jeunesse en créant un projet d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, la Barje a mis en place des collaborations avec plusieurs foyers genevois pour adolescents. Accompagnés par leurs éducateurs, les jeunes ont donc assumé la gestion des « brunchs du dimanche » à la Terrasse des Lavandières.

En 2009, le comité de *La Barje* décide de préciser son intervention auprès des jeunes et de la professionnaliser en lui donnant un cadre mieux défini. Ainsi naît le *Projet jeunes*, projet piloté par un éducateur spécialisé, un animateur socioculturel et un enseignant, tous membres du comité de l'association. En découle, en sus des places de barman dévolus à la jeunesse via *la Boîte à Boulot*, l'ouverture de stages dit de « découvertes » destinés aux jeunes de foyer de mi-mai à fin août sur des périodes allant d'une à trois semaines, consécutives ou non, selon les objectifs et la motivation de chaque stagiaire ainsi que leur adéquation sur le lieu de stage. Ces stages ont consisté en une sensibilisation au métier de serveur, cela sur un mode progressif en lien avec l'acquisition de compétences et le degré d'autonomie inhérent.

La réflexion menée suite à cette première expérience a abouti à une redéfinition de l'offre de stage pour les exercices 2010 et 2011. Ces nouvelles modalités ont visé à élargir la palette des activités proposées ainsi qu'à permettre à un plus grand nombre de jeunes d'y participer à des degrés divers en fonction de leur motivation. En 2010, les stages « pros » et « décloisonnement » ont donc complété l'offre de stages d'insertion socioprofessionnelle¹.

En 2011, nous avons momentanément mis de côté les stages « décloisonnement » pour nous orienter également vers un encadrement propice à l'accueil de stagiaires en formation professionnelle².

En 2012, l'association souhaitait continuer de préciser et amplifier son engagement dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes gens (16-25 ans) de la région genevoise. Nous voulions maintenir notre possibilité de lieu de stages pour des étudiants en formation professionnelle. Afin de répondre à un besoin de coordination globale du Dispositif jeunes – tâche assumée jusqu'alors par un membre du comité bénévole, occasionnellement aidé de l'administrateur de l'association – nous voulions trouver un financement ad-hoc et engager un-e responsable opérationnel-le de projet social.

En 2013

Nous nous étions donné les objectifs suivants :

- Accueillir la Responsable du dispositif, soutenir son action et pérenniser le poste
- Mettre en place la formation continue pour les Référents Métiers

¹ Voir bilan projet jeunes 2010, sur demande au secrétariat de l'association.

² Composé d'un membre du Comité possédant le statut de Praticien Formateur et de l'Administrateur qui est lui autorisé par l'OOFP à être Formateur (cours ad hoc suivi en 2010).

- Réaliser l'évaluation du dispositif
- Améliorer la communication autour du projet, notamment par la création d'une plaquette
- Développer et diversifier la recherche de fonds
- Financer l'augmentation du temps de travail dévolu à l'encadrement par la Référente Métier administration

Bilan des objectifs fixés par la Barje pour fin octobre 2013

Accueillir la Responsable du dispositif, soutenir son action et pérenniser le poste

Grâce au financement de la Fondation Wilsdorf octroyé fin 2012, nous avons recruté et accueilli, dès janvier 2013, une responsable du dispositif (ci-après RD) au bénéfice d'une longue expérience de psychothérapeute et spécialiste des entretiens de famille en foyer d'accueil d'adolescents. Faute de moyens suffisants, son taux d'activité a été fixé à 25%, au lieu des 60% que nous avons évalués nécessaires au suivi complet du dispositif. La RD s'est donc concentrée sur les aspects opérationnels, relationnels et pédagogiques du dispositif et notre directrice a assumé, en sus de son cahier de charges, le suivi administratif et financier du projet.

Suite à son arrivée, outre l'accueil et l'accompagnement des stagiaires présents, la RD s'est essentiellement concentrée sur le développement des liens avec le réseau social représenté par les nombreuses institutions travaillant avec les adolescents ainsi que les antennes communales d'insertion. Les personnes contactées se sont toujours montrées très intéressées par le dispositif et des rencontres se sont organisées dans le but d'échanger sur le dispositif, de le faire connaître et aussi de rendre encore plus apparente l'association de la Barje.

Dès le début de son mandat, la RD a accompagné un stagiaire qui est resté 4 mois à la Barje. Le lien qui s'est tissé entre lui, la Barje et la RD montre que le travail d'accompagnement d'un jeune stagiaire n'a pas une frontière étanche mais doit se réguler en fonction des besoins du jeune ainsi que de ceux de sa famille avec laquelle la RD a eu de nombreux échanges. Durant 8 semaines en juin et juillet, la RD a également encadré un stagiaire en pré-stage de maturité spécialisée santé-social. Ce dernier a effectué son stage aux côtés de la RD, notamment en participant aux entretiens avec les jeunes en insertion, en retranscrivant ces derniers et en tenant à jour le planning des stages.

La RD a quitté son poste à la fin du mois d'août pour un emploi d'enseignante à l'école d'assistant socio-éducatif, à un taux d'activité de 80%. Le suivi du dispositif a été repris par la directrice de l'association ainsi qu'un membre du comité, secondés par un étudiant en stage HETS 2^{ème} année.

Nous constatons que la présence d'une RD est particulièrement bénéfique pour le déploiement et la réflexion engagée autour du dispositif. Nous estimons aujourd'hui qu'un taux d'activité inférieur à 60% pourrait convenir, moyennant que la directrice assume la gestion administrative et financière de du dispositif. Néanmoins, un faible taux d'activité rend difficile voire impossible la pérennisation d'un tel poste. Nous sommes donc en train de développer une réflexion autour de l'hypothèse d'un renforcement de collaboration avec l'Antenne VIA, qui est notre principal pourvoyeur de stagiaires, dans l'idée de compléter le taux d'activité d'un collaborateur de VIA afin qu'il assume le suivi opérationnel, relationnel et pédagogique du dispositif.

Mettre en place la formation continue pour les Référents Métiers

Il n'a pas été réalisé de formation continue, à proprement parlé, des référents métiers (ci-après RF), mais durant son mandat, la RD a accompagné les RF au quotidien mais également en amont de l'accueil des stagiaires, en prenant le temps de rencontrer les directeurs des exploitations afin de

s'assurer d'un consensus concernant le règlement des stages. Cela fut utile d'une part pour le lien qu'il s'agit d'entretenir avec les responsables en vue de l'accueil des stagiaires mais aussi pour comprendre que les limites et l'exigence ne sont pas les mêmes pour tous. Le travail commun d'élaboration du règlement fut enrichissant et permit des débats sur les marges de tolérance de chacun.

Réaliser l'évaluation du dispositif

L'évaluation du dispositif a été confiée à Laurent Wicht, enseignant et chercheur à la HETS. Suite à une rencontre début 2013 avec le comité de l'association, la RD et la directrice, L. Wicht a proposé, début mai, un plan-cadre de l'évaluation (annexe 1). Ce document fut validé par le comité et permis le lancement de la phase d'évaluation pour aboutir au rapport, fin 2013, qui permettra d'améliorer le dispositif.

Améliorer la communication autour du projet, notamment par la création d'une plaquette

A défaut d'un taux d'activités suffisant, la RD n'a pas eu la possibilité de s'atteler à la création de documents de communication spécifique au dispositif. La Barje a néanmoins engagée, début mai, une personne notamment chargée de la communication de l'association. Cette dernière, après s'être concentrée sur les tâches urgentes de communication durant la saison estivale, est actuellement à l'œuvre pour réaliser divers supports de communication, notamment pour le dispositif Jeunes.

Développer et diversifier la recherche de fonds

A défaut d'un taux d'activités suffisant, la RD n'a pas eu la possibilité de s'atteler à la recherche de fonds. La directrice, qui s'est vu confier diverses tâches liées au dispositif en sus de son cahier de charges, n'est pas non plus parvenue à concrétiser la recherche de fonds. A ce sujet, la chargée de communication a également pour objectif, durant la période hivernale, de développer le fundraising autour des divers projets de l'association et elle a d'ores et déjà commencé sur certains projets.

Financer l'augmentation du temps de travail dévolu à l'encadrement par la Référente Métier administration

Faute de moyens supplémentaires, il a été impossible d'augmenter le temps de travail dévolu à l'encadrement par la RF du domaine administratif, notamment pour les stages découverte au sein du bureau. Cette dernière s'est donc concentrée presque exclusivement sur l'encadrement des stagiaires en formation.

La recherche de fonds pour l'augmentation de ce temps de travail est également l'un des objectifs du développement du fundraising par la chargée de communication de la Barje.

Résultats quantitatifs à fin octobre 2013

1. Stages d'insertion socioprofessionnelle

14 jeunes ont effectué un stage d'insertion socioprofessionnelle et nous observons que l'objectif de la parité au niveau des jeunes accueillis est atteint:

- M. 115 jours, Janvier à juin, Découverte puis pro, Volontaires et Lavandières, m
- K. 5 jours, Avril, Découverte, Bureau, fera un stage dual (CTP) au bureau dès décembre, f

- A. 20 jours, Mai-juin, Découverte, Lavandières, m
- B. 5 jours, Mai, Découverte, Volontaires, m
- S. 15 jours, Mai, Découverte, Volontaires, f
- J. 25 jours, Juin-juillet, Découverte, Sciences, f
- M. 15 jours, Juin, Découverte, Lavandières, f
- P. 10 jours, Juillet, Découverte, Lavandières, m
- D. 15 jours, Juillet, Découverte, Sciences, f
- J. 10 jours, Juillet-août, Découverte, Lavandières, m
- L. 5 jours, Juillet-août, Découverte, Sciences, f
- A. 55 jours, Août-septembre-octobre, Découverte puis pro, Lavandières puis Volontaires, stage en cours, m
- J. 15 jours, Septembre-octobre, Découverte, Sciences puis Volontaires, m
- C. 10 jours, Octobre, Découverte, Bureau, f

Nous dénombrons 27 demandes de stages d'insertion socioprofessionnelle, dont 14 ont abouti en stage découvertes, puis deux stagiaires ont continué leur stage découverte par un stage pro, et une stagiaire viendra en stage dual (CTP) dès le mois de décembre.

Les raisons de non-aboutissement de procédures de stage sont multiples : nous n'avons pas de place au moment où le jeune désire faire son stage, le jeune ne donne pas suite à notre proposition, les parents s'opposent au stage, l'institution ne nous recontacte pas après des premiers échanges, le jeune change de projet socioprofessionnel.

En termes de nombre de jours de stage découverte et pro, nous tenons un décompte selon les règles suivantes :

- Jours projetés = tous les jours où nous avons prévu, dans le dispositif initial, d'avoir de la place pour l'accueil d'un jeune
 - 5 jours ouvrables par semaine sur l'ensemble de l'année pour le Bureau et les Volontaires
 - 5 jours ouvrables par semaine sur la saison estivale pour les Sciences, les Lavandières et le projet Environnement, sport et Loisirs (ESL) de Genève-Plage
- Jours disponibles = jours où il était possible d'accueillir un stagiaire
 - la météo particulièrement mauvaise du mois de mai a eu un fort impact sur le nombre de jours disponibles au sein des buvettes ; durant le reste de la saison, il y a également eu des jours projetés retirés des jours disponibles pour cause de mauvais temps
 - les buvettes ont ouvert quelques semaines plus tard que prévu initialement, ce qui a réduit le nombre de jours disponibles
 - Au niveau du bureau, les jours disponibles ont été fortement réduits par rapport aux jours projetés : en effet, faute de temps suffisant à dédier à l'encadrement par la RF (directrice de l'association), le bureau n'a été en mesure d'accueillir un stagiaire en insertion que durant la période où il n'y avait pas de stagiaire en formation, soit mars-avril-mai. Puis, dès lors que l'équipe administrative a vu son rythme de travail se calmer suite à la fermeture des buvettes fin-septembre, la RM a pu libérer plus de temps pour l'encadrement des stagiaires en insertion, secondée en cela par le stagiaire HETS.
- Jours planifiés = jours durant lesquels nous avons organisé la présence d'un stagiaire
 - il s'agit des jours que nous réservions sur un lieu pour l'accueil d'un stagiaire avec lequel nous avons abouti la procédure de mise en route du stage, ce qui signifie qu'il y a une place disponible sur un lieu, que le jeune est motivé et que l'institution et/ou ses parents adhèrent au projet.

- Il est arrivé que le nombre de jours planifiés soit supérieur au nombre de jours disponibles (voir Lavandières) car nous avons eu exceptionnellement deux jeunes en même temps sur un même site.
- Il est arrivé une fois que nous planifions 15 jours de stage pour une jeune mais à la dernière minute, les parents se sont opposés à la tenue du stage (cette jeune n'est donc pas présente dans la liste des jeunes accueillis qui précède)
- Jours effectués = jours où le jeune est effectivement venu travailler
 - sont retirés des jours effectués : les jours de mauvaise météo s'il n'y a pas la possibilité d'un « transfert » du jeune aux Volontaires (café intérieur, ouvert par tous les temps), ce qui peut arriver lorsqu'il y a déjà deux autres jeunes au sein du café
 - les jours où le jeune est absent (absence justifiée ou non) sont également retirés des jours effectués
 - les jours fériés sont congés pour le jeune et sont donc retirés des jours effectués

De janvier à octobre 2013, nous constatons donc les chiffres suivants :

Bureau	212	Projetés	total projetés	715
	81	Disponibles	total disponibles	513
	15	Planifiés	total planifiés	335
	15	Effectués	total effectués	283
Sciences	106	Projetés		
	78	Disponibles		
	50	Planifiés		
	44	Effectués		
Lavandières	111	Projetés		
	80	Disponibles		
	90	Planifiés		
	59	Effectués		
Volontaires	212	Projetés		
	200	Disponibles		
	180	Planifiés		
	165	Effectués		
ESL	74	Projetés		
	74	Disponibles		
	0	Planifiés		
	0	Effectués		

Nous observons que l'objectif des 715 jours projetés jusqu'à fin octobre (environ 800 si l'on considère toute l'année) n'est pas atteint. Les différences entre les divers types de jours sont principalement expliquées ci-dessus. A ces explications, nous pouvons encore ajouter ceci :

- Concernant le bureau, nous avons été en mesure de recevoir un stagiaire en insertion durant les mois de mars-avril-mai (avant et après cette période nous avons un stagiaire MPC). Nous avons sollicité les institutions mais n'avons finalement reçu qu'une seule stagiaire pour une durée d'une semaine en avril.
- Il faut également relever que les jeunes qui se sont adressés à la Barje pour un stage découverte administratif n'étaient pas francophones et avait parfois un très bas niveau de connaissance en

outils informatiques. Dès lors, leur encadrement s'avère bien plus lourd et complexe que ce que peut supposer l'encadrement d'un jeune sur une buvette ou d'un jeune en formation professionnelle. Cet état de fait a eu un impact certain sur la capacité d'accueil des stagiaires en insertion au sein du bureau.

- Nous avons eu très peu de demandes et de stages durant le mois d'août ce qui a fait baisser le nombre de jours planifiés principalement aux Sciences (ce lieu a eu moins de stagiaires par un simple hasard de planification des stages).
- Nous n'avons pas su « vendre » auprès des institutions et/ou des jeunes le projet Environnement, Sport et Loisirs (ESL) mis en place par la Barje à Genève-Plage. Nous n'avons donc pas accueilli de jeunes sur ce projet. Nous devons reprendre plus activement ce point en 2014 car le projet ESL peut s'avérer particulièrement intéressant pour des stagiaires, dans la mesure où il allie le contact avec la nature, l'accueil et l'accompagnement d'un public varié, ainsi que les sports nautiques et la rigueur professionnelle qu'exigent ces derniers.

Nous constatons en outre les taux suivants :

- un taux de jours disponibles par rapport aux jours projetés de 71.75%
- un taux de jours planifiés par rapport aux jours disponibles de 65.30%
- le taux de suivi des stages est de 88.44% avec, en cause, des absences des stagiaires, justifiées ou non, la météo ou les jours fériés comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Jours planifiés	Jours effectués	Causes
M.	115	111	météo, jours fériés
K.	5	5	
A.	20	9	météo, jours fériés
B.	5	5	
S.	15	14	jour férié
J.	25	23	météo
M.	15	10	certificat médical
P.	10	8	absence du stagiaire
D.	15	15	
J.	10	4	absence du stagiaire
L.	5	1	absence du stagiaire
A.	55	53	météo et jour férié
J.	15	15	
C.	10	10	

2. Stages de formation professionnelle

5 jeunes ont effectué un stage de formation professionnelle et nous observons que l'objectif de la parité au niveau des jeunes accueillis n'est pas atteint:

- L. 41 jours, Janvier-février, Maturité professionnelle commerciale (ci-après MPC), m
- M. 115 jours, Mai à octobre, Maturité professionnelle commerciale, stage en cours, m
- K. 40 jours, Juin-juillet-août, Pré-stage de Maturité spécialisée santé-social (ci-après MSSS), m
- N. 48 jours, Juin-juillet-août, Pré-stage de Maturité spécialisée santé-social, f
- G. 60 jours, Août à octobre, stage de HETS 2^{ème} année, stage en cours, m

Nous dénombrons 7 demandes de stage de formation professionnelle, dont une jeune femme qui n'a plus donné de nouvelles et une autre qui, après avoir fait une semaine de stage découverte au sein du bureau, commencera son stage dual (CTP) au mois de décembre. Nous relevons en outre que les demandes qui ont été faites pour des stages découvertes au niveau administratif ont généralement été effectuées dans l'idée d'obtenir un apprentissage d'assistant de bureau, formation que nous ne sommes pas en mesure d'encadrer. Nous notons enfin que pour la première fois, nous avons accueilli des stagiaires en formation MSSS.

En termes de nombre de jours de stage découverte et pro, nous tenons un décompte selon les règles suivantes :

- Jours projetés = tous les jours où nous avons prévu, dans le dispositif initial, d'avoir de la place pour l'accueil d'un jeune
 - 5 jours ouvrables par semaine sur l'ensemble de l'année
- Jours disponibles = jours où il était possible d'accueillir un stagiaire
- Jours planifiés = jours durant lesquels nous avons organisé la présence d'un stagiaire
 - il s'agit des jours que nous réservions sur un lieu pour l'accueil d'un stagiaire avec lequel nous avons abouti la procédure de mise en route du stage, ce qui signifie qu'il y a une place disponible sur un lieu, que le jeune est motivé et que l'institution et/ou ses parents adhèrent au projet.
- Jours effectués = jours où le jeune est effectivement venu travailler
 - les jours où le jeune est absent (absence justifiée ou non) sont retirés des jours effectués
 - les jours fériés sont congé pour le jeune et sont donc retirés des jours effectués

Stage domaine administratif	212	Projetés	total projetés	424
	212	Disponibles	total disponibles	424
	156	Planifiés	total planifiés	304
	153	Effectués	total effectués	298
Stage domaine social	212	Projetés		
	212	Disponibles		
	148	Planifiés		
	145	Effectués		

Nous observons que l'objectif des 424 jours projetés jusqu'à fin octobre (environ 500 si l'on considère toute l'année) n'est pas atteint. Il y a deux raisons principales à cela :

- pour les stages administratifs, nous avons eu un « trou » de mars à mai, entre la fin d'un stage de Maturité professionnelle commerciale et le début d'un autre. Notre responsable du dispositif a contacté les divers centres de formation mais nous avons constaté qu'il fallut attendre la fin de l'année scolaire (fin mai) pour qu'un stagiaire puisse débiter à la Barje.
- Pour les stages du domaine social, nous n'avons en fait accueilli aucun stagiaire jusqu'à la fin de l'année scolaire en juin 2013. En effet, nous n'avons pas planifié, en 2012, la présence d'un stagiaire du domaine social car nous avons concentré nos efforts sur l'accueil et la formation de la responsable du dispositif et il nous a semblé qu'il ne serait pas adéquat d'avoir, en sus, la responsabilité d'un stagiaire dont nous n'étions alors pas sûr de pouvoir garantir la qualité de l'encadrement au regard du temps disponible à y consacrer.

En mai 2013, nous avons donc planifié la présence de stagiaires HETS, un premier en stage à temps plein d'août 2013 à janvier 2014, et une seconde en stage à temps partiel sur toute l'année 2014. Par ailleurs, dès la fin de l'année scolaire (juin), nous avons accueilli simultanément deux stagiaires en pré-stage de Maturité spécialisée santé-social. Le premier s'est formé aux côtés de la responsable du

dispositif sur le volet insertion socioprofessionnelle, la seconde s'est formée aux côtés de la directrice autour d'un projet de prévention et médiation mis en place par la Barje aux alentours de la Promenade des Lavandières durant l'été.

Nous constatons en outre les taux suivants :

- un taux de jours disponibles par rapport aux jours projetés de 100%
- un taux de jours planifiés par rapport aux jours disponibles de 71.70%
- un taux de jours effectués par rapport aux jours planifiés de 98.03% (expliqué par les jours fériés)

Indicateurs d'insertion : état des lieux des objectifs à fin octobre 2013

Objectif spécifique : Réaliser un bilan avec chaque partenaire ayant collaboré avec le dispositif proposé par la Barje

Résultat escompté : Un réseau de partenaires est opérationnel permettant à 15 stagiaires de venir faire des stages d'insertion socioprofessionnelle et à 2 étudiants de venir faire des stages de formation professionnelle par année.

Le bilan avec les partenaires doit être réalisé entre décembre 2013 et janvier 2014.

Nous relevons que nous avons encore augmenté le nombre de nos partenaires en ajoutant le Tribunal des Mineurs – Unité d'assistance personnel, l'OFPC – Tremplin jeunes, le Teamatelier ou les TSHM de Plan-les-Ouates. La collaboration avec le TMin-UAP est un peu différente des autres car, si le jeune concerné est accompagné par un éducateur de l'UAP avec lequel nous collaborons au quotidien, nous sommes également tenus de « rendre des comptes » à la juge en charge du dossier. Ainsi, notre RD a assisté à diverses audiences et le membre du comité de la Barje en charge du suivi du Dispositif Jeunes a pris la relève lorsque la RD a quitté son poste. Nous proposons donc un encadrement particulièrement développé autour de ce jeune.

Comme mentionné précédemment, la RD a consacré un temps conséquent au renforcement des liens avec le réseau mais nous avons pu constater que de telles démarches ne garantissent toutefois pas un apport de stagiaires plus important. En effet, alors que cette année nous avons encore diversifiés nos partenaires, nous n'enregistrons pas d'augmentation significative du nombre de stagiaires ou de jours de stage. Par ailleurs, les nombreuses situations où les démarches n'ont pas abouti montrent la fragilité des jeunes dans leur engagement mais également celle de l'entourage. Cela représente néanmoins une importante somme de travail qui permet simplement le constat de la différence entre résultat attendu et celui obtenu.

Nous observons que la plupart des jeunes que nous avons reçus sont, in fine, passés par l'Antenne VIA. Nous nous interrogeons donc sérieusement sur l'opportunité de resserrer les liens entre la Barje et VIA. A ce propos, nous n'avons pas mis en place de séminaire d'harmonisation des pratiques entre les deux structures, comme cela figurait au budget initial. Nos rapports se sont plutôt concentrés sur des rencontres informelles ou des entretiens entre professionnels des deux structures, ce qui s'est finalement avéré plus propice pour un travail efficace. Nous avons néanmoins longuement évoqué cette question avec Laurent Wicht, en charge de la réalisation de l'évaluation de notre dispositif et nous espérons trouver dans son rapport, les pistes nous permettant de correctement réfléchir l'articulation entre la Barje et l'Antenne VIA.

En ce qui concerne le nombre de stagiaires, nous pouvons observer que nous avons accueilli :

	Nombre de stagiaires	
	2012	2013
Insertion socioprofessionnelle	19	14
Formation professionnelle	2	5

Nous constatons que nous sommes globalement en mesure d'accueillir plus que le nombre de stagiaires figurant dans le tableau de bord (moyenne de 15 stagiaires en insertion et de 2 stagiaires en formation). Nous estimons que le réseau de partenaires est opérationnel, même s'il faut régulièrement le relancer afin de lui faire part de notre offre de stages.

Objectif spécifique : Solliciter les partenaires potentiels et développer les collaborations post-stage Barje ; informer les antennes d'insertion socioprofessionnelle de l'offre de stage à la Barje

Résultat escompté : Tous les stagiaires qui bénéficient d'un stage Barje sont au moins orientés vers des structures de soutien et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Au moins 40% des participants se voient proposer des débouchés (emploi, prolongation stage ou formation) à la fin d'un stage de plus de 2 mois

En matière d'accompagnement post-stage Barje, nous avons rencontré diverses situations, comme par exemple, pour les stagiaires en formation :

- Nous avons accompagné notre stagiaire MPC dans la recherche d'une affectation pour le service civil, à placer entre la fin de son stage chez nous et le début de ses études supérieures. Dans ce cadre, nous avons sollicité les lieux d'affectation « amis » de la Barje (associations ou institutions) et le stagiaire a trouvé un lieu d'affectation pour la durée qu'il désirait. Nous l'avons également soutenu dans ses démarches d'inscription pour ses études supérieures.
- Nous avons accompagné nos stagiaires en pré-stage MSSS dans la recherche de leur lieu de stage (2 fois 4 mois) futur nécessaire à l'aboutissement de leur diplôme. Dans les deux cas, nous avons sollicités des structures « amies » de la Barje ou connues de la RM, et les démarches ont abouti, l'une dans le domaine du handicap et l'autre dans le domaine des associations féminines.

Et pour les stagiaires en insertion :

- Nous avons organisé la transition de certains de nos stagiaires vers des stages au sein du Bateau Lavoir qui offre un autre type d'expérience dans la restauration.
- Nous avons aidé nos stagiaires « longue durée » à identifier, construire et développer leur projet professionnel par exemple par le biais d'un accompagnement dans les démarches administratives ou personnelles imposées par la poursuite dudit projet ou alors d'un soutien à la rédaction de CV et lettre de motivation. Dans ce cadre, nous avons fait bénéficier nos stagiaires de notre réseau de fournisseurs ou partenaires.

Concernant les statistiques pour les stagiaires en stage de plus de 2 mois, nous pouvons considérer que nous avons atteint le but fixé, tant pour nos stagiaires en formation que pour nos stagiaires en insertion, puisque le seul parmi ces derniers, ayant effectué et terminé un stage de plus de 2 mois à la Barje, a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de la part de la RD.

Dans cette dernière situation, comme dans d'autres, nous avons pu constater que la situation du jeune ne peut pas être seulement évaluée du point de vue de l'insertion socioprofessionnelle car bien d'autres problématiques s'invitent souvent lors d'un stage de longue durée. Néanmoins, pour ce

cas précis, nous avons accompagné le jeune dans une démarche A2mains³, mais il ne s'est pas montré suffisamment motivé à concrétiser le projet. Nous constatons cependant avec satisfaction qu'après un stage de janvier à juin, il a repris une scolarité à l'ECG depuis la rentrée scolaire de septembre 2013.

Objectif spécifique : Mise en œuvre des outils d'évaluation

Résultat escompté : Les outils d'évaluation permettent aux stagiaires de pouvoir mieux cerner leurs forces et leurs difficultés. Les outils d'évaluation sont utilisés systématiquement avec tous les jeunes accueillis.

En 2013, nous avons travaillé sur l'amélioration de nos outils d'évaluation des jeunes et du projet. Nous nous sommes, pour ce faire, appuyés sur notre expérience mais également sur les conseils de L. Wicht en charge de l'évaluation de notre dispositif.

Nous avons donc mis en place divers tableaux, réuni sur un seul support appelé « Tableau de bord » (annexe 2) à remplir tant par le jeune que par le RM que par le RD, lors de chaque bilan (un bilan chaque fin de semaine pour les stages découvertes, des bilans réguliers mais un peu plus espacés parfois pour les stagiaires en stage pro). Cet outil de suivi du jeune aborde la question sous divers focus : celui du jeune, celui du RM et celui du RD. Il sert à évaluer la situation du jeune tant au niveau de ses compétences, de ses acquisitions et leur progression, ou encore de sa relation à l'autre. Cet outil permet également de fixer des objectifs à court, moyen et long terme si les acteurs en présence décident de la poursuite du stage.

Nous avons également porté une meilleure attention à la collecte des informations permettant de suivre et expliquer précisément l'évolution des diverses statistiques du dispositif qui ont été détaillées dans la partie intitulée Résultats quantitatifs de ce document.

Objectif spécifique : Créer et valider des documents "types" de cahier des charges pour chaque nature de stage.

Résultat escompté : Les différents stages offerts à la Barje correspondent aux demandes des stagiaires. En fonction de l'évolution des besoins et des situations des bénéficiaires, l'offre est réévaluée et, le cas échéant, adaptée.

Nous avons élaboré des offres de stages et cahiers de charges détaillés à l'attention des diverses institutions et/ou des jeunes (annexes 3-4-5). Ces documents sont explicites sur la capacité d'adaptation de la Barje aux besoins du jeune. Nous l'avons fait tant pour les stages sur les lieux d'exploitation que pour les stages au sein de l'administration.

La formulation du partenariat avec le TMin – UAP nous a portés à devoir calculer, en octobre de cette année, le « coût journalier » d'un jeune au sein de la Barje, tant pour un stage découverte que pour un stage pro. Nous avons donc détaillé les divers éléments et niveaux de l'accompagnement que nous proposons autour du jeune, avant, pendant et à la fin du stage, mais également en fonction du type de stage. Nous avons par ailleurs pris en compte la rémunération du stagiaire sur la base des pratiques de l'Antenne VIA.

³ A2mains propose un suivi sur 1 année comprenant des expériences de vie à travers un voyage en bateau et des randonnées montagnardes entrecoupés d'expériences professionnelles dans des corps de métier démarchés par eux. En 2012, un jeune stagiaire Barje suivi par VIA a réalisé cette expérience sur l'année scolaire 2012/2013.

Objectif spécifique : Orienter les bénéficiaires vers les antennes d'insertion socioprofessionnelle et/ou auprès des partenaires ad-hoc en fonction des projets professionnels.

Résultat escompté : Tous les stagiaires sont orientés vers des structures de soutien et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Ils/elles sont accompagné-e-s dans la transition entre leur stage à la Barje et l'orientation la plus adéquate en fonction de leur projet professionnel.

Les réponses à donner concernant ces indicateurs rejoignent celles des indicateurs de sollicitation du réseau pour l'orientation post-stage Barje.

En sus de ces éléments, il convient cependant de préciser que nous avons toujours porté une attention particulière à ce que chacun-e de nos stagiaires reparte de la Barje vers « quelque part », à savoir une structure de soutien et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle ou toute autre structure adéquate pour les besoins du jeune.

Nous constatons que les 3 jeunes ayant terminé leur stage de formation ont trouvé un stage ou une affectation adéquats pour la suite de leur parcours.

Concernant les 14 jeunes ayant terminé leur stage d'insertion, il nous est plus difficile pour certains de connaître leur parcours dans la mesure où, une fois leur stage terminé, ce sont les foyers ou antenne d'insertion ou structure d'orientation ou parents qui ont pris le relais.

Objectif spécifique : Mettre en place des accès aux fournisseurs et aux partenaires de l'association afin de développer des collaborations post stage barje.

Résultat escompté : 80% des stagiaires sont orientés vers des solutions de sortie, via des antennes d'insertion et/ou auprès de partenaires du réseau professionnel. Tous les stagiaires sont mis en relation avec le réseau professionnel de l'association.

Ici encore, les réponses à donner concernant ces indicateurs rejoignent celles des indicateurs de sollicitation du réseau et d'orientation des stagiaires post-stage Barje. Au regard de ces éléments, nous estimons que l'objectif de 80% des stagiaires orientés vers des solutions de sortie est atteint.

Indicateurs de gestion : état des lieux des objectifs à fin octobre 2013

Effectifs

	Indicateurs	Objectif général / stratégie	Résultat escompté (cible) fin 2013
1.	Nombre de postes ETP (40h/semaine) destiné au personnel professionnel (PRO)	Atteindre 120% de temps de travail dédié à l'encadrement des bénéficiaires grâce à la professionnalisation de l'encadrement social (création d'un poste à 60%)	1.2 ETP

2.	Nombre de postes ETP (40h/semaine) destiné aux bénéficiaires du dispositif (REINS)	Stabiliser la capacité d'accueil pour atteindre un nombre de stages équivalents à 5 postes ETP (1300 jours/adolescents-étudiants)	5
3.	Ratio d'encadrement (PRO+REINS)	Stabiliser le ratio d'encadrement : 1 PRO pour 4 stagiaires.	0.24 ou 1 PRO pour 4.1 REINS
4.	Nombre de collaborateurs/trices en insertion accueillis dans la structure (sans distinction de la durée et/ou du taux d'occupation)	Stabiliser l'accueil de 15 jeunes + 2 étudiant-e-s	15 jeunes + 2 étudiant-e-s
5.	Genre	Atteindre la parité parmi les bénéficiaires	

1. Pour les raisons évoquées précédemment, nous n'avons pas mis en place un poste de Responsable du dispositif à 60% et nous réfléchissons à une structure plus adéquate par le biais du développement d'une collaboration avec l'Antenne VIA.
2. Pour 2013, 5 postes ETP de janvier à octobre équivaut à 1060 jours de stage (5*212 jours ouvrables) (et nous atteindrons 1303 jours à la fin décembre). Néanmoins, selon les éléments détaillés dans la partie Résultats quantitatifs de ce document, nous observons un écart entre les jours projetés et les jours disponibles et nous constatons que nous avons eu 937 jours disponibles sur 1060 jours projetés. Cet écart a plusieurs explications dont les principales sont la météo, l'effet des vacances scolaires et la capacité d'accueil du bureau. Nous avons peu ou pas de marge d'action sur les deux premières raisons. Par contre, nous avons travaillé sur l'amélioration de la capacité d'accueil et d'encadrement de stagiaires au sein du bureau et nous sommes, depuis octobre, en mesure de recevoir des stagiaires en insertion au sein du bureau, nonobstant la présence simultanée de stagiaires en formation.
3. Comme expliqué précédemment, le temps d'encadrement des stages d'insertion a été précisé à l'occasion de la mise en place du partenariat avec le TMin – UAP. Au regard de ces calculs, nous constatons :
 - un ratio d'encadrement de 18% de temps de travail d'un RM par stagiaire découverte
 - un ratio d'encadrement en moyenne de 27% de temps de travail d'un RM par stagiaire pro (peut varier selon le besoin d'accompagnement du jeune)
 - le ratio d'encadrement des jeunes en formation est plus élevé car il concerne tant la formation sur les éléments d'apprentissage du métier, que l'accompagnement dans le travail de diplôme ou de validation de stage qui doit être effectué par le jeune. Sur ce point, l'encadrement apporté par le RM varie d'un type de stage à un autre, mais également d'une jeune à l'autre en fonction de son niveau. A ces éléments, il convient enfin d'ajouter l'aide à la construction du projet professionnel futur du jeune. Nous estimons ainsi que le temps de travail d'un RM par stagiaire en formation est en moyenne de 30%.
4. Comme vu précédemment, nous constatons que nous avons stabilisé notre accueil d'une moyenne de 15 stagiaires en insertion et de 2 stagiaires en formation.
5. Comme vu précédemment, cette année, nous avons atteint la parité parmi nos stagiaires en insertion.

Activités économiques ou prestations

	Indicateurs	Objectif général / stratégie	Résultat escompté (cible) fin 2013
1.	Activité commerciale	Stabiliser les rentrées financières des buvettes des Sciences et des Lavandières. Augmenter les bénéfiques du Café des Volontaires	
2.	Accueil des jeunes	Stabiliser la capacité d'accueil de jeunes stagiaires ainsi que d'étudiant-e-s en formation professionnelle	Stabiliser les places d'accueil
3.	Structure associative	Développer la structure associative par le biais d'une politique des membres plus active. L'augmentation du nombre de membres permettra de développer le réseau de l'association afin d'envisager de proposer des places de stages ou des emplois pour les bénéficiaires dans d'autres structures.	Tripler le nombre de membres de l'association

1. La météo du mois de mai ayant été particulièrement mauvaise, nous avons enregistré sur nos buvettes le tiers des recettes que nous avons enregistrées en 2012, soit un déficit – colossal – de 93'000CHF pour ce seul mois de mai. Nous avons néanmoins rattrapé un peu cette perte avec des recettes meilleures en 2013 qu'en 2012 sur les autres mois : nous avons ainsi terminé la saison estivale avec 44'000CHF de moins en 2013 par rapport à 2012.
Concernant la Barje des Volontaires, nous avons atteint un chiffre d'affaire de 215'000CHF à fin octobre 2013, contre 78'000CHF à fin octobre 2012. Nous avons donc presque triplé notre chiffre d'affaire.
2. Comme démontré précédemment, nous avons stabilisé nos places d'accueil de stagiaires en insertion et en formation.
3. Nous n'avons, pour l'instant, pas triplé le nombre de nos membres. Cependant, le cahier de charge mis en place récemment pour l'engagement de notre chargée de communication contient une partie de développement de politique des membres sur laquelle nous comptons pour augmenter le nombre de nos membres.

Structure du financement

	Indicateurs	Objectif général / stratégie	Résultat escompté (cible) fin 2013
1.	Financement propre (%)	Atteindre un financement propre à hauteur 1/3 du coût du projet	0.34
2.	Autres soutiens publics/privés(%)	Obtenir 1/3 de soutien hors Ville de Genève	0.33
3.	Soutien Ville de Genève (%)	A terme, stabiliser le soutien de la Ville de Genève (Fonds chômage) à environ 1/3 du budget	0.36

1. Selon les comptes ci-joints concernant la période janvier-septembre, la Barje assume 33.73% du financement du dispositif.
2. Selon les comptes ci-joints concernant la période janvier-septembre, les financements hors Fonds Chômage couvrent 30.29% du dispositif.
3. Selon les comptes ci-joints concernant la période janvier-septembre, le Fonds Chômage assume 43.05% du financement du dispositif.

Concernant les comptes ci-joints relatifs à la période janvier-septembre, on notera une différence concernant les salaires des référents métier entre ce qui a été budgété début 2013 et les chiffres que nous avons maintenant. Il s'agit d'une erreur de budget concernant le calcul de la base salariale dans laquelle nous avons oublié de comprendre la part du 13^{ème} salaire qui résulte de notre affiliation à la Convention collection de travail du secteur de l'hôtellerie-restauration.

Profils des stagiaires par provenance, objectifs de départ et orientation post-stage

ANTENNE VIA

L. 19 ans

Elle désirait entrer dans le monde du travail et gagner de l'argent. Elle avait déjà effectué quelques stages en restauration au *Bateau Lavoir*. Elle a également travaillé avec les enfants en tant qu'animatrices parascolaire. Elle attendait de son stage à La Barje de reprendre de la motivation en étant active. Pour son avenir elle se voyait bien travailler avec les enfants en bas âges dans un foyer. Toujours en suivi à VIA.

A. 19 ans

Il a fait un mois de stage « découverte ». Il avait besoin de reprendre une activité tout en réfléchissant à son avenir professionnel. Après une longue mise en route, durant laquelle une réflexion autour de sa santé physique et morale a pu être abordé avec lui, la fin du stage s'est avérée plus positive aussi par le fait qu'un projet professionnel se dessinait. Actuellement, il travaille chez son oncle en tant que peintre en bâtiment.

J. 16 ans

Il a entendu parler de La Barje par L'antenne VIA. Il désirait faire une nouvelle expérience dans le domaine de la restauration et du service, domaine qui lui plaisait. Il a été de nombreuses fois absents et il était donc difficile de compter sur lui. La deuxième semaine avec lui s'est arrêtée prématurément de ce fait. L'antenne VIA n'a plus de nouvelle de lui depuis quelques semaines.

P. 18 ans

Après une bonne première semaine de stage, de l'argent a disparu de la caisse et de forts soupçons se sont orientés sur lui par le Référent Métier qui travaillait avec lui ce jour-là. Il a nié l'avoir fait. Le lien de confiance étant largement entamé, le stage s'est arrêté prématurément. Toujours en suivi à VIA.

I. 17 ans (procédure non aboutie)

VIA nous a contacté pour cette jeune qui recherchait une place d'assistante de bureau. Pour des questions d'encadrement et de disponibilité de notre personnel, nous n'avons pu lui proposer une place immédiatement. Lorsque l'offre de stage a été envoyée à VIA, nous n'avons plus eu de nouvelles. Actuellement, VIA est sans nouvelle de cette personne.

M. 17 ans (procédure non aboutie)

Jeune Femme Suisse mais habitant en France pour laquelle VIA nous avait contacté en été. Elle passait ses vacances chez de la famille à Veyrier. Elle désirait faire un stage en restauration afin d'avoir une expérience de plus pour son CV, même sans rémunération.

A cette période-là, nous attendions des stagiaires qu'ils entreprennent des démarches de rémunération avant le stage. De notre côté, nous avons envoyé une lettre d'appui pour cette démarche, à laquelle, contre toute attente, la commune de Veyrier a répondu positivement. Néanmoins, cette dernière n'a pas reçu de demande de la part de M.

Nous avons tenté de la contacter, malheureusement elle n'était plus joignable. L'antenne VIA n'a plus de nouvelle de cette jeune personne.

X. 17 ans (procédure non aboutie)

L'antenne VIA nous a contacté pour s'informer pour un jeune. Malheureusement, il n'y avait pas de place de stage disponible à ce moment-là. Il devait nous recontacter mais cela n'a pas été fait. L'antenne VIA n'a plus de nouvelle de ce jeune.

TRIBUNAL DES MINEURS – Unité d'assistance personnelle

A. 18 ans (17 ans lorsqu'il a débuté)

Premier jeune que l'on reçoit issu de la collaboration avec une instance pénale (Tribunal des Mineurs). Une condition qui a été discutée en amont, était le fait que La Barje lui « réserve » une place de stage à condition qu'il honore une partie de ses obligations envers la justice. Il a débuté son stage fin août. Il a très vite assimilé les bases du métier, voire plus. Il s'est vite montré motivé et à l'aise avec son lieu de stage. Il a fait jusqu'à présent 6 semaines de stage découverte, 2 semaines transitives vers le stage pro et il a entamé ses premières semaines en stage pro. De ses objectifs personnels à La Barje, il veut travailler sur la notion de responsabilité à tout niveau, son autonomie et la recherche d'un apprentissage dans la restauration (spécialiste en restauration). Malgré une certaine réticence pour les démarches administratives, il a une aisance dans l'écriture. Il a entamé ses démarches de recherche d'apprentissage et il prévoit de suivre des cours de mise à niveau à l'UOG. Il est également accompagné par Phénix et est actuellement encore en stage et ses démarches continuent d'avancer. Un stage au *Bateau Lavoir* est agendé mi-décembre.

M. (procédure non aboutie)

Les UAP nous ont demandé de lui réserver une place de stage afin qu'il puisse commencer après son passage sur le Bateau « Fleur de Passion ». Il y a eu un changement de projet en cours de route et n'est donc pas venu.

ECG

B. 20 ans

Il a fini l'ECG et désirait découvrir les activités et stages proposés par La Barje. Il a fait une semaine où il s'est montré sérieux et engagé. Nous n'avons pas réussi à prendre de ses nouvelles et donc ne savons pas où il en est aujourd'hui.

FOYER DE THONEX

J. 16 ans

Jeune domicilié légalement au canton de Valais, mais venant du Foyer de Thonex et ayant déjà été accueilli par différents foyers de Genève. En attente de renouvellement de son permis, il désirait effectuer un stage à La Barje pour ne pas rester sans rien faire, même sans être rémunéré. La

proposition de faire la démarche auprès de sa commune n'a pas été envisagée du côté du Foyer pour des raisons qu'ils leurs appartiennent.

Nous avons conduit trois semaines de stage avec lui, alors qu'il était peu sûr que l'on arrive à encadrer sa deuxième semaine pour cause d'organisation avec les autres stagiaires à cause de la fermeture des buvettes. Il a travaillé à la Buvette des Sciences et au Café des Volontaires.

Ces trois semaines ont permis à J. de s'essayer au métier de serveur/barman dans deux cadres différents, la buvette où les gens venaient à lui, et le Café où c'était à lui d'aller prendre commande. Hormis les sous qu'il a reçus et qu'ils lui ont permis de mieux profiter de son voyage à Barcelone, ces trois semaines lui ont ouvert des questions sur lui, telles que la différence entre l'image que l'on a de soi ou de son travail et la perception que peuvent en avoir les autres. Un travail autour de l'acceptation des remarques a aussi pu être entamé. Le prochain stage qu'il aimerait effectuer serait dans le domaine de la vente. Actuellement, toujours suivi par le foyer de Thônex.

PHENIX

M. 17 ans

Il a commencé par un stage « découverte » puis a continué avec un stage « pro » pour un total de 19 semaines. C'est un jeune, qui a entendu parler des stages de La Barje, par le biais de la fondation Phénix et a contacté aussi l'Antenne VIA. En rupture scolaire et en difficulté relationnelle avec sa famille, il désirait arrêter de ne rien faire, reprendre une activité et un rythme de vie qui lui convenait d'avantage. Pour lui, La Barje a été une bonne expérience par le fait qu'il a beaucoup appris sur le relationnel en équipe et avec les clients. Il a également appris à mieux percevoir la place qu'il occupe dans les relations tant professionnelles que privées. Durant ses mois de stage, La Barje a pu constater une évolution dans son attitude et son appréhension du monde du travail. C'est un jeune qui a eu l'occasion de s'expérimenter à expliquer le travail à d'autres stagiaires, chose valorisante qui lui a procuré du plaisir. Actuellement, bien que fortement réfractaire à l'époque quant à une reprise de sa scolarité, il a repris le chemin de l'école et suit les cours à l'ECG depuis septembre.

FOYER ECUREUIL GUERY

D. 16 ans

Jeune femme ayant entendu parler de La Barje par son éducateur du foyer des Ecureuils Guery. Ses expériences professionnelles dans un centre aéré, dans une crèche et avec la voirie de Collonge-Bellerive font que la commune a accepté de rémunérer son stage. Son objectif est de travailler dans le commerce c'est pourquoi elle s'est réorientée de l'ECG à l'Ecole de Commerce. Elle avait comme projet de faire un voyage linguistique durant l'été et de participé au festival de Lucarno, c'est pourquoi elle s'est tournée vers La Barje. Ce qu'elle aimerait faire plus tard, ce serait agent immobilier. Actuellement, toujours en placement aux Ecureuils Guéry.

ACPO

K. 17 ans

Jeune qui recherchait un stage et un apprentissage en tant qu'assistante de bureau. Ayant déjà eu des expériences préalables dans le domaine administratif, elle désirait parfaire ses compétences acquises. Nous lui avons proposé un stage « découverte », à défaut de pouvoir lui proposer un stage « pro » qui n'est pas équivalent à un apprentissage, ce qu'elle recherchait. Elle est revenue quelques mois plus tard vers nous pour nous demander si un stage dual était envisageable dans le cadre de son année au Centre de transition professionnelle car elle avait interrompu le stage précédent qui ne l'intéressait pas. Nous avons décidé de la prendre dès le mois de décembre.

OFPC TREMPLIN JEUNE

C. 18 ans

Jeune femme venant de Tremplin Jeune. Elle recherchait une place d'assistante de bureau afin de gagner de l'expérience, et découvrir d'avantage un métier qu'elle se voit faire dans l'avenir. Elle a effectué un stage de 10 jours à mi-temps.

Durant son stage, il est ressorti que c'était une personne motivée et désirant vraiment apprendre, mais peinait en expression et compréhension écrite et dans l'utilisation de certains outils informatiques. Nous avons fait ensemble une démarche de demande de rémunération auprès de VIA qui n'a pu rentrer en matière (non domiciliée en Ville de Genève).

Etant contente et motivée par continuer dans cette voie et par un retour à La Barje, nous lui avons proposé d'entreprendre une formation de perfectionnement de langue française et d'outils informatiques avant de se représenter à nous. Nous sommes sans nouvelles d'elle à ce jour.

Pas de nom ni d'âge (procédure non aboutie)

Début octobre, un conseiller en insertion de l'OFPC a contacté la directrice pour proposer une jeune fille sans papier, en cours d'acquisition de permis et ayant une formation d'assistante de bureau AFP (elle souhaitait, par la suite rallonger sa formation pour obtenir un CFC). Cela faisait un moment qu'elle n'avait pas fait de stage et elle voulait se remettre dans le bain en restant un moment dans une entreprise (pour un temps égal ou supérieur à un mois, afin de ne pas être juste là pour observer mais de s'impliquer également). La place de stage d'insertion au sein du bureau étant déjà prise à ce moment-là, la directrice a répondu que ce n'était pas possible pour le moment.

FOYER DE LA SERVETTE

M. 19 ans

Jeune femme qui avait déjà fait un stage découverte l'année passée à La Barje des Sciences. Elle a repris contact par VIA. Elle a fait des stages diversifiés en sérigraphie, en tant que gardienne d'animaux et en peintre carrossier. Cette année, elle a travaillé au Café des Volontaires et a été ravie de son expérience, qui lui a permis de financer une partie de ses vacances avant sa majorité. Toujours en placement à la Servette.

S. (procédure non aboutie)

Une jeune femme du Foyer de la Servette et allant à l'ECG. Elle nous a contacté par courriel et était intéressée par les stages comme première expérience professionnelle. Nous sommes dans l'attente de son dossier (CV et lettre de motivation) depuis trois semaines.

S. 17 ans

Jeune qui était en année préparatoire de l'ECG et qui désirait découvrir le monde de la restauration. Après deux entretiens et l'organisation du stage, les parents se sont opposés au stage car leur enfant était trop mal payé d'après eux. Vu la situation et le contexte familiale, il est possible que cela soit une manière de reprendre de l'autorité sur leur fille comme geste de parents longtemps peu concertés sur les décisions, vu qu'elle retournait chez ses parents après un long moment en foyer.

O. (procédure non aboutie)

Le Foyer de la Servette nous a contactés pour avoir de plus amples informations pour cette jeune demoiselle. N'ayant pas eu de nouvelles pendant un moment, nous avons renvoyé un courriel pour connaître l'état des choses. Il s'est avéré qu'O. était intéressée et devait nous contacter mais qu'entre-temps, pour des raisons personnelles, elle a eu d'autres priorités. Nous n'avons plus de nouvelles depuis.

TEAMATELIER THONEX-SERVETTE

S. 17 ans

A fait quelques semaines au Café des Volontaires. Il était prévu qu'elle continue le stage mais sa mère s'y est opposée car elle devait servir de l'alcool et nettoyer les sanitaires. Toujours en placement au foyer de la Servette.

CARAVELLE

J. 17 ans

C'est une jeune qui a été placée au Foyer La Caravelle par décision d'un Juge. N'étant pas à l'aise avec ce placement, elle devait démontrer son autonomie, notamment à travers des stages, afin que la décision soit levée. Elle a pris contact grâce à l'antenne VIA et son assistante sociale du SPMI. Elle avait fait des stages d'assistante vétérinaire, de physiothérapeute et dans le domaine de la boulangerie. Elle voulait donc aussi découvrir le monde de la restauration. Le stage pro n'ayant pas été possible, elle a fait cinq semaines de stages « découverte ». Avec ce stage, elle a pu se faire une idée de ce qu'était le métier dans le domaine en restauration et découvrir ce qu'elle y appréciait ou non. Son job de rêve serait d'être masseuse sportive au Genève Servette Hockey Club. Toujours placée à la Caravelle et suivie par VIA.

CTP – Centre de Transition professionnelle

C. 15 ans (procédure non aboutie)

Elle vient du Centre de Transition Professionnel et cherchait un stage dans la restauration. Elle nous a contactés par téléphone et nous sommes dans l'attente de son dossier depuis deux semaines.

FOYER GRAND-SACONNEX

L. (procédure non aboutie)

Venant du Foyer du Grand-Saconnex, il devait passer par la commune d'Onex, qui rentrait en matière pour financer le stage moyennant d'aller prendre un rendez-vous avec Onex Solidaire (antenne d'insertion à Onex). Procédure dans laquelle le jeune n'a pas eu la motivation suffisante de s'inscrire.

TSHM PLAN LES OUATES

J. (procédure non aboutie)

De la commune de Plan-Les-Ouates. Les contacts et entretien se sont fait avec les TSHM de Plan-Les-Ouates en leur expliquant les démarches à entreprendre et le concept de La Barje. Il y a eu de longues discussions autour du financement et de la problématique des jeunes qui sont parfois la bête noire de la commune.

Il était intéressant pour les TSHM de faire exister le lien entre les comportements et les actes passés du jeune dans la commune (déprédation, délits et autres) et une possible demande de soutien financière à cette même commune, éventuellement par un processus de réparation. La question soulevée par la situation de ce jeune est : quelles conséquences les actes amènent-ils dans le parcours futur du jeune.

SANS INSTITUTION

K. 18 ans (procédure non aboutie)

Elle a déposé sa candidature au bureau et recherchait un stage d'assistante de bureau pour obtenir plus tard un AFP. Nous l'avons contacté sans réussir à la joindre et nous n'avons plus eu de nouvelles.

J. 18 ans (procédure non aboutie)

Domiciliée à Céligny, nous avons fait les démarches, auprès de la Mairie pour une demande de rémunération, qui a été acceptée. La jeune n'a plus donné signe de vie à partir du moment où l'information lui a été donnée que la Mairie acceptait de rentrer en matière. Peut-être n'était-ce pas assez bien payé pour elle.

MATURITE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE (MPC)

L. 22 ans

Issu du CEC André Chavannes, il a postulé à la Barje au printemps 2012 pour un stage MPC après y avoir été adressé par l'antenne d'insertion de Meyrin. Depuis plusieurs mois, il ne trouvait pas de lieu de stage « matupro ». Sa demande correspondant à notre offre, nous sommes entrés en matière après les entretiens d'usage. Une partie de son travail a été de mettre en place le suivi administratif du dispositif d'insertion. Nous avons assuré une aide hebdomadaire autour de la rédaction de son travail de maturité et avons veillé à diversifier ses activités professionnelles dans l'optique de rendre son stage le plus formateur possible. Par ailleurs, nous l'avons accompagné dans la définition de son projet professionnel et de formation future. Son stage s'est terminé avec succès fin février 2013.

M. 19 ans

Issu du CEC André Chavannes, il a postulé à la Barje au printemps 2013, après avoir vu le cahier de charges que nous proposons pour un stage MPC et que nous avons transmis au doyen du CEC. Il a commencé son stage fin mai 2013. Le mandat qu'il a eu à développer dans le cadre de son travail de maturité a consisté en la mise en place d'un outil de calcul de rendement des produits vendus à la Barje. Comme le précédent stagiaire MPC, nous assurons une aide hebdomadaire autour de la rédaction de son travail de maturité et avons veillé à diversifier ses activités professionnelles dans l'optique de rendre son stage le plus formateur possible. Il se destine à faire l'école de police et nous l'avons aidé à se préparer aux divers entretiens qu'il a eu ou sera amené à avoir pour entrer dans cette école. Son stage se terminera fin mars.

MATURITE SPECIALISEE SANTE-SOCIAL

K. 22 ans

Issu de l'ECG Henri-Dunant, il a postulé en avril 2013 pour un stage de 4^{ème} année de formation de maturité spécialisée dans le domaine social. Dans la mesure où nous n'avions pas les moyens de rémunérer son stage pour une durée supérieure à deux mois, il a effectué son pré-stage de 8 semaines au sein de la Barje. Durant son stage, il s'est formé aux côtés de notre responsable du Dispositif Jeunes ainsi que de notre directrice. Par ailleurs, il désirait effectuer ensuite son stage dans le domaine du handicap et notre directrice a sollicité son réseau pour lui permettre de faire une journée d'essai au sein des EPI. Cette expérience ayant été concluante, il a donc obtenu un stage de formation de 8 mois au sein des EPI après avoir terminé à la Barje.

N. 18 ans

Issue de l'ECG Jean-Piaget, elle a été adressée à notre directrice par le biais d'une professeure qui la connaissait, pour un pré-stage de 4^{ème} année de formation de maturité spécialisée dans le domaine social. Elle s'est donc formée durant un peu plus de 8 semaines aux côtés de notre directrice dans le cadre d'un projet de prévention et médiation mis en place par la Barje aux alentours de la Promenade des Lavandières. Elle désirait effectuer la suite de son temps de stage au sein d'une structure travaillant dans le domaine des femmes. Par l'entremise de notre directrice, elle a donc pu rencontrer une responsable du Cœur des Grottes et a obtenu un stage de formation de 4 mois au sein de cette institution.

HETS – Haute école du travail social

G. 25 ans

Issu de la Haute Ecole de Travail Social, il a postulé à la Barje au printemps 2013 pour son stage de formation pratique de 2^{ème} année (FP1), à plein temps d'août 2013 à janvier 2014. Il est suivi par le praticien formateur de la Barje qui est un membre actif du comité et se forme également aux côtés de la RD et de la directrice, tant autour du Dispositif jeunes que sur le projet de prévention et médiation mis en place par la Barje aux alentours de la Promenade des Lavandières. Après son stage, il poursuivra ses études.

Conclusion et perspectives

Dans le cadre de la Convention signée entre la Barje et le Fonds Chômage, nous constatons que nous avons atteint une grande partie des objectifs fixés pour la fin de l'année 2013, notamment concernant la stabilisation de notre capacité d'accueil de stagiaires, même si nous pouvons encore améliorer divers éléments. Nous constatons l'effet plateforme de réseau et d'orientation que génère une activité au sein de notre association et en particulier pour les stages de longues durées (plus d'un mois). Le soin que nous prenons à soutenir le post-stage Barje participe pour beaucoup à ce constat. Pour augmenter encore cet effet, nous verrions d'un bon œil de conventionner les partenariats privilégiés tant au niveau des pourvoyeurs (VIA et d'autres) que des lieux d'accès post-stage Barje tels que le Bateau-Lavoir.

Nous avons cependant eu des difficultés à répondre aux exigences financières posées par la Convention en matière de financement du dispositif. En effet, à fin septembre, le Fonds Chômage couvre encore une partie plus importante que celle prévue dans les objectifs de structure de financement. Nous comptons sur la présence de notre chargée de communication pour dynamiser le fundraising sur ce dispositif.

En ce qui concerne les améliorations à apporter au dispositif ainsi que la forme que devrait prendre le poste d'un responsable de ce dernier pour 2014, nous comptons sur les pistes qui seront fournies par l'évaluation de L. Wicht.

Nous remercions tous nos partenaires, en particulier : le Fonds Chômage, la Fondation Wilsdorf, la Fondation Minkoff, le Tribunal des Mineurs et l'Unité d'assistance personnelle, et souhaitons à tous les stagiaires 2013 une année 2014 pleine de satisfactions professionnelles et personnelles.

Comptes janvier-septembre 2013

Poste :	Justificatif :	Montant :	Source de financement :
----------------	-----------------------	------------------	--------------------------------

Stage découverte et pro		TOTAL				Antenne VIA		Tribunal des Mineurs
Indemnités stagiaires	52.6 semaines*125CHF ou *174CHF /semaine	8'008.14				7'022.72		985.42
Sous-total		8'008.14				7'022.72		985.42
Total :		8'008.14				7'022.72		985.42

Encadrement		TOTAL	La Barje	Fds chômage			Fondation Wilsdorf	Tribunal des Mineurs
Référent Projet Social (au sein du comité)	120h*40CHF	4'800.00	4'800.00					
Responsable du dispositif (y compris le 13e salaire CCNT)	25% de 5950CHF*9mois*1pers	13'387.50	1'239.57				11'152.63	995.30
Référent Métier (y compris le 13e salaire CCNT)	30% de 5950CHF*9mois*1 pers (admin)	16'065.00	4'338.94	11'726.06				
	25% de 5400CHF*5.5mois*2pers (buvettes)	14'850.00	3'000.00	10'500.00				1'350.00
	25% de 5400CHF*9mois*1pers (café)	12'150.00	3'000.00	9'150.00				
Charges sociales patronales 2013: 12.923%+7% (LPP=7% sur salaire coordonné) =19.923%		12'203.34	3'289.95	6'302.51			2'240.23	422.15
Sous-total		73'455.84	19'668.46	37'678.57			13'392.86	2'767.45
Retenues administratives 12%		8'814.70	2'360.22	4'521.43			1'607.14	332.09
Total :		82'270.54	22'028.68	42'200.00			15'000.00	3'099.55

Stages formation professionnelle		TOTAL	La Barje			HETS		Fondation Minkoff
Indemnités stagiaire HETS	930CHF*1.5mois	1'395.00				1'395.00		
Indemnités stagiaire Maturité professionnelle	1500CHF*6 mois	9'000.00	5'052.34					3'947.66
Indemnités stagiaire Maturité spécialisée social	1500CHF*2mois*2pers	6'000.00	6'000.00					
Charges sociales patronales 2013: 12.923% (sans LPP)		2'118.73	1'602.10					516.63
Sous-total		18'513.73	12'654.44			1'395.00		4'464.29
Retenues administratives 12%		2'221.65	1'518.53					535.71
Total :		20'735.37	14'172.97			1'395.00		5'000.00

Evaluation externe du Dispositif jeunes		TOTAL		Fds Chômage				
Evaluation effectuée par Laurent Wicht (HETS) (première part)		4'000.00		4'000.00				
Total :		4'000.00		4'000.00				

		TOTAL Dispositif	La Barje	Fds Chômage	Antenne VIA	HETS	Fondation Wilsdorf	Tribunal des Mineurs	Fondation Minkoff
Total:		107'317.18	36'201.65	46'200.00	7'022.72	1'395.00	15'000.00	4'084.97	5'000.00

part de financement:

100.00% 33.73% 43.05% 30.29%

Budget prévisionnel octobre-décembre 2013

Poste :	Justificatif :	Montant :	Source de financement :
---------	----------------	-----------	-------------------------

Stage découverte et pro	TOTAL			Antenne VIA		Tribunal des Mineurs
Indemnités stagiaires 20 semaines*125CHF ou *174CHF /semaine	3'235.00			1'037.00		2'198.00
Sous-total	3'235.00			1'037.00		2'198.00
Total :	3'235.00			1'037.00		2'198.00

Encadrement	TOTAL	La Barje	Fds chômage			Fondation Wilsdorf	Tribunal des Mineurs
Référent Projet Social (au sein du comité) 20h*40CHF	800.00	800.00					
Responsable du dispositif (y compris le 13e salaire CCNT) 25% de 5950CHF*3mois*1pers	4'462.50	744.96				3'717.54	
Référent Métier (y compris le 13e salaire CCNT)							
30% de 5950CHF*3mois*1 pers (admin)	5'355.00		4'354.30				1'000.70
25% de 5400CHF*5.5mois*2pers (buvettes)	0.00		0.00				3'375.00
25% de 5400CHF*3mois*1pers (café)	4'050.00		2'025.00				2'025.00
Charges sociales patronales 2013: 12.923%+7% (LPP=7% sur salaire coordonné) =19.923%	2'922.21	310.34	1'281.41			746.74	1'152.13
Sous-total	17'589.71	1'855.30	7'660.71			4'464.28	7'552.83
Retenues administratives 12%	2'110.76	222.64	919.29			535.71	906.34
Total :	19'700.47	2'077.93	8'580.00			5'000.00	8'459.17

Stages formation professionnelle	TOTAL	La Barje	Fds Chômage		HETS		
Indemnités stagiaire HETS 930CHF*3mois	2'790.00				2'790.00		
Indemnités stagiaire Maturité professionnelle 1500CHF*3 mois	4'500.00	4'500.00					
Indemnités stagiaire dual du Centre de Transition Professionnelle 375CHF*1mois	375.00		375.00				
Charges sociales patronales 2013: 12.923% (sans LPP)	942.09	942.09					
Sous-total	8'607.09	5'442.09	375.00		2'790.00		
Retenues administratives 12%	1'032.85	653.05	45.00				
Total :	9'639.94	6'095.14	420.00		2'790.00		

Formation continue du personnel (RM) :	TOTAL		Fds chômage				
N'a pas été mis en place comme expliqué dans le bilan du projet							
Total à déduire du versement :			-7'923.00				

Séminaire d'harmonisation des pratiques VIA/Barje :	TOTAL		Fds chômage				
N'a pas été mis en place comme expliqué dans le bilan du projet							
Total à déduire du versement :			-3'884.00				

Evalutation externe du Dispositif jeunes	TOTAL	Fds Chômage				
Evaluation effectuée par Laurent Wicht (HETS) (deuxième part)	6'000.00	6'000.00				
Total :	6'000.00	6'000.00				

	TOTAL Dispositif	La Barje	Fds Chômage	Antenne VIA	HETS	Fondation Wilsdorf	Tribunal des Mineurs
Total:	38'575.41	8'173.07	15'000.00	1'037.00	2'790.00	5'000.00	10'657.17

à déduire: 11'807.00

Total à verser: 3'193.00

part de financement:	100.00%	21.19%	38.88%	50.51%
----------------------	---------	--------	--------	--------

Annexes

Annexe 1 : Plan-cadre évaluation Dispositif Jeunes

Annexe 2 : Tableau de bord du stage

Annexe 3 : offre de stage + cahier de charge exploitations

Annexe 4 : offre de stage + cahier de charge assistant-e bureau

Annexe 5 : offre de stage + cahier de charge MPC

**Plan-cadre du processus d'évaluation
du
« Dispositif Jeunes » de l'association « La Barje »**

I. Préambule

Sur la base d'une première rencontre avec le comité et la directrice de l'association « La Barje », Madame Prunella Carrard, nous avons retenu les éléments suivants :

- L'article 17 de la convention de partenariat entre le Fond Chômage de la Ville de Genève et l'association « La Barje » prescrit la mise en œuvre d'un processus d'évaluation finale du « Dispositif Jeunes ».
- Un tableau de bord comprenant un ensemble d'indicateurs balise le champ de l'évaluation qui devra porter sur les dimensions suivantes : *Ancrage du dispositif dans le réseau institutionnel genevois et suivi du parcours des jeunes bénéficiaires ; activités proposées au sein du dispositif et leur impact sur les jeunes bénéficiaires ; formes d'encadrement.*
- Le processus d'évaluation porte sur une période allant du 1er janvier 2012 au 31 octobre 2013. Il est convenu qu'un zoom particulier sera effectué sur la « saison été 2013 ». Un rapport d'évaluation sera livré au fond chômage le 30 novembre 2013.
- Le projet institutionnel du « Dispositif Jeunes » (public cible, mission, axes d'action, et positionnement de la structure dans le dispositif genevois) est explicitement défini dans l'annexe 1 de la convention de partenariat.
- L'association a procédé à deux bilans internes sur la base de rapports étayés et documentés. (rapport d'activité 2011 ; rapport intermédiaire dispositif jeunes 2012)
- Les différents acteurs de l'association « La Barje » sont explicitement parties prenantes du processus d'évaluation et sont prêts à mettre du temps à disposition pour s'engager dans la co-construction de ce processus, un groupe de pilotage comprenant un membre du comité, la directrice de l'association et la responsable du dispositif jeune sera constitué à cette fin.

En fonction de ces éléments, la Haute Ecole en Travail Social (HETS-Genève) est en mesure de proposer la mise sur pied d'une démarche d'évaluation du « Dispositif Jeunes » dont le design est décrit ci-après.

II. Positionnement et conception de l'évaluation dans les champs de l'action sociale et de l'insertion

Elément incontournable aujourd'hui du déploiement de toute politique publique et en particulier pour le balisage du partenariat financier entre collectivités publiques et secteur associatif, l'évaluation n'a cependant pas toujours bonne presse auprès des acteurs oeuvrant au quotidien auprès des publics bénéficiaires de l'action des projets concernés.

En effet, lorsque l'évaluation est basée sur des indicateurs désincarnés de la réalité sociale auxquels les projets ont à faire face, des indicateurs tournés exclusivement vers la mesure de l'efficacité (recherche du plus bas coût, mesure exclusive du résultat final attendu, sans tenir compte de la finesse de l'action), elle n'est pas en mesure de rendre compte de l'efficacité de l'action (mesure de l'adéquation et des modes de mise en œuvre des moyens pour parvenir aux objectifs fixés, en tenant compte des coûts).

Nous postulons à l'inverse que l'évaluation, à la fois de par sa forme de processus interactif et conformément à son objectif final de produire des résultats d'analyse, doit **favoriser la construction d'un référentiel commun véritablement utile au travail de coopération de l'ensemble des partenaires** parties prenantes au projet évalué et **en permettre l'innovation** (Bernoux, 2004). Ceci, pour autant que les dimensions suivantes soient prises en compte :

- L'évaluation se conçoit comme la mise en relation explicite de *ce qui est constaté avec ce qui est souhaité*, mais l'évaluation ne doit pas se limiter à une simple mesure de contrôle elle doit permettre la compréhension des mécanismes à l'œuvre (Haering, 2000)
- L'intervention d'un évaluateur externe ne doit pas conduire les collaborateurs du projet à se vivre comme « objets d'évaluation » et, par la, à introduire une division des tâches entre la pratique de l'action et l'analyse de l'action. Au contraire, les collaborateurs doivent être associés à l'ensemble de la démarche qui se conçoit comme interactive et fruit d'une co-construction. (Haering, 2000 ; Vuille, 1992).
- L'évaluateur externe est garant de la qualité de la démarche méthodologique mise en œuvre au cours du processus. Il s'engage à ne pas plaquer un outil de mesure « benchmarking » préconstruit, mais au contraire d'élaborer en coopération avec les partenaires des outils méthodologiques sur mesure permettant de recueillir les données quantitatives et qualitatives nécessaires à l'analyse. Il offre aussi un cadre d'analyse et un référentiel théorique dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes permettant l'interprétation et la compréhension des résultats produits. En ce sens, il vise à inclure le processus d'évaluation dans les « bonnes pratiques » de recherche-action (Vuille, 1992).

III. Une démarche d'évaluation sur 3 axes

A) Ancrage du dispositif dans le réseau institutionnel genevois et suivi du parcours des jeunes bénéficiaires

Il est aujourd'hui admis à Genève que le soutien aux jeunes en situation de précarité¹ passe par un parcours, plus ou moins long jalonné d'étapes. Chacune de ces étapes doit permettre aux jeunes concernés, en fonction de leurs difficultés² de trouver des supports et des ressources nécessaires à leur inscription pleine et entière dans la Cité.

Le dispositif d'aide aux jeunes gens en difficulté d'insertion est conçu comme un continuum d'étapes conduisant à la qualification (Département de l'instruction publique, 2007). Il apparaît donc comme essentiel que chacune des offres de soutien puisse être ancrée et située dans les différentes étapes de ce dispositif afin de garantir l'accompagnement et le suivi concerté et cohérent des jeunes concernés. L'intégration d'un jeune en difficulté est donc moins le fait de l'action isolée de l'une ou l'autre des institutions de ce dispositif que de l'étroite coopération de ces mêmes institutions.

Les premières étapes du parcours de qualification sont organisées autour des principes de « bas seuil d'accessibilité » et de « libre adhésion ». Elles sont portées par des institutions oeuvrant au niveau local comme les TSHM et les espaces ados des maisons de quartiers, des institutions du dispositif socio-éducatif comme les foyers ou les suivis pénaux qui sont appelés à coopérer étroitement avec les antennes municipales d'insertion (Wicht & Peradotto, 2012). L'offre « Dispositif jeunes » se situe elle aussi dans ces premières étapes du parcours de qualification.

Nous avons montré que les modes de coopération entre les différents acteurs de ces premières étapes du parcours d'insertion répondent moins à une logique visant à faire passer le jeune d'une prestation à une autre dans une logique de projet que d'établir une relation de confiance avec les jeunes et de transmettre cette relation de confiance aux partenaires. Cette transmission de la confiance établie avec le jeune implique, dans le même temps, une la construction d'un lien de confiance entre les partenaires eux-mêmes. Cette forme de coveillance des acteurs réunis autour de la situation du jeune vise avant tout à la mobilisation de ses ressources autour d'une « mise en activité » qui n'est pas à confondre avec « remise au travail ».

Objet de l'évaluation

Il s'agira d'établir une cartographie des partenaires institutionnels, associatifs et professionnels du « Dispositif Jeunes » qui tient compte de trois étapes :

- *Avant le « Dispositif Jeunes » : Par le biais de quels partenaires et comment les jeunes arrivent-ils dans le « Dispositif Jeunes » ?*

¹ Notion comprise ici comme l'instabilité et la fragilité dans les processus qui conduisent les jeunes à une insertion sociale et professionnelle

² Personnelles et/ou occasionnée par la situation socio-économique actuelle

- Pendant le passage au sein du « Dispositif Jeunes » : *Avec quels partenaires le suivi est-il effectué ? Sur quels modes ?*
- Après Le passage au sein du « Dispositif Jeunes » : *Vers quels partenaires les jeunes sont-ils orientés ? Comment se déroule la transmission. Avec quels objectifs ?*

Cette cartographie permettra :

- D'établir une typologie des partenaires du dispositif et de quantifier les coopérations effectives autour des jeunes ayant bénéficié du « Dispositif jeunes ».
- D'établir les profils des jeunes arrivant dans le « Dispositif Jeunes » et de mettre en lumière leur parcours.
- De qualifier les modes de coopération entre les partenaires du « Dispositif jeunes ».
- De qualifier les spécificités du rôle de la responsable du « Dispositif Jeunes ».

Méthodologie

- ✓ Recueil et agrégation des données concernant le suivi des jeunes stagiaires
- ✓ Entretiens et/ou questionnaire en ligne aux partenaires portant sur les modes de coopération avec le « Dispositif Jeunes »
- ✓ Entretiens avec la responsable du « Dispositif Jeunes »

Indicateurs et résultats escomptés du tableau de bord concernés par l'axe A

<i>Indicateurs</i>	<i>Résultat escompté (cible) à court/moyen terme (rapport intermédiaire)</i>	<i>Résultat escompté (cible) à moyen/long terme (rapport final)</i>
Niveau de satisfaction des partenaires. Types de collaborations mises en place avec les partenaires.	Un réseau de partenaires se met en place et permet à 15 stagiaires de venir faire des stages d'insertion socioprofessionnelle et à 2 étudiant-e-s de venir faire des stages de formation professionnelle.	Un réseau de partenaires est opérationnel permettant à 15 stagiaires de venir faire des stages d'insertion socioprofessionnelle et à 2 étudiants de venir faire des stages de formation professionnelle par année.
Nombre des places de stage voire de travail et/ou de formations créées dans le réseau des fournisseurs et des partenaires de l'association. Types de collaborations mises en place avec les partenaires.	Tous les stagiaires qui bénéficient d'un stage Barje sont au moins orientés vers des structures de soutien et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.	
	Fin 2012 Augmentation du listing du réseau de professionnels susceptibles d'offrir des débouchés aux stagiaires.	Fin 2013 Au moins 40% des participants se voient proposer des débouchés (emploi, prolongation stage ou formation) à la fin d'un stage de plus de 2 mois

Nombre de transitions soutenues.	Tous les stagiaires sont orientés vers des structures de soutien et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Ils/elles sont accompagné-e-s dans la transition entre leur stage à la Barje et l'orientation la plus adéquate en fonction de leur projet professionnel.
Nombre d'accès à d'autres stages, à l'emploi et à la formation et aux antennes d'insertion socioprofessionnelle.	80% des stagiaires sont orientés vers des solutions de sortie, via des antennes d'insertion et/ou auprès de partenaires du réseau professionnel.
	Tous les stagiaires sont mis en relation avec le réseau professionnel de l'association.

B) Activités proposées au sein du « Dispositif Jeunes » et leur impact sur les jeunes bénéficiaires

Le « Dispositif Jeunes » offre deux catégories de stages. La première catégorie est destinée à des jeunes désireux de reprendre une formation. Elle comporte des stages courts de « découverte » et des stages plus longs (Pro) orientés vers la pratique d'un des métiers pratiqués au sein de La Barje (restauration, service, administration). La seconde catégorie concerne des stages de formation professionnelle destinés à des jeunes en formation en école professionnelle.

Le projet institutionnel met en avant un champ d'objectifs à ces différents stages qui s'inscrit dans « une vision citoyenne et éducative large » et qui repose sur les 5 piliers suivants :

- ❖ Découverte
- ❖ Décentration
- ❖ Responsabilisation
- ❖ Plaisir
- ❖ Réseau

Objet de l'évaluation

La convention de partenariat avec le Fond Chômage, ainsi que les « bonnes pratiques » de l'accompagnement social prescrivent l'utilisation d'un outil permettant au jeune et aux différents partenaires engagés dans le suivi d'explicitier les ressources et les difficultés ainsi que les parcours de progression.

Nous postulons qu'un tel outil :

- ne peut être standardisé sur la base de compétences transversales et prédéfinies à acquérir par type de stage. Il doit au contraire permettre de tenir compte de la diversité des situations des jeunes et être construit de manière à

faire état d'une progression relative à la situation du jeune au moment de son arrivée dans le stage.

- doit permettre de recueillir à la fois les représentations du jeune sur son parcours et les représentations des acteurs engagés dans l'accompagnement
- peut à la fois permettre d'explicitier et qualifier les parcours individuels de chacun des jeunes et fournir des éléments de compréhension sur l'action générale du « Dispositif Jeunes ». Ainsi l'outil d'évaluation utilisé au quotidien dans les suivis individuels doit avoir du sens pour évaluer la structure et vice et versa.
- doit pouvoir être utilisé de manière autonome par la responsable du dispositif tant sur le plan du recueil des données que sur celui de leur analyse.

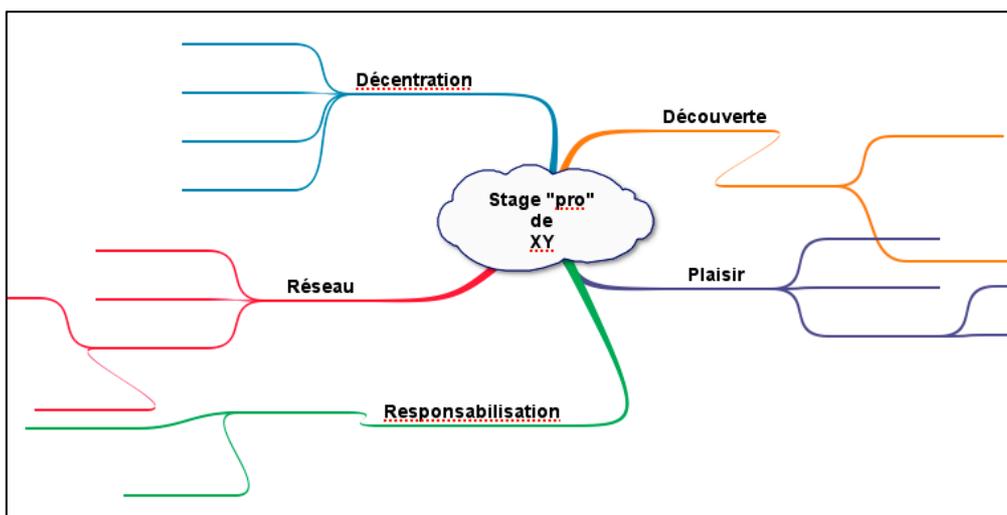
Il s'agira dans un premier temps de co-construire avec les acteurs du dispositif cet outil et dans un second temps de le tester entre fin juin et octobre 2013.

Méthodologie

- ✓ Co-construction avec le groupe de pilotage d'un outil d'évaluation basé sur les 5 piliers du projet institutionnel : *Découverte-Décentration-Responsabilisation-Plaisir-Réseau*.

Les pistes possibles seraient de travailler autour de la construction d'un canevas d'entretien de type « semi-directif » permettant de recueillir les représentations du jeune et celles du référent-métier.

L'utilisation d'un support graphique de type « carte heuristique » pourrait être envisagé à la fois comme guide d'entretien et comme support pour la synthèse. (voir ci-dessous)



- ✓ Test de l'outil pour le recueil par la responsable du dispositif pendant la saison 2013. L'agrégation des données et leur analyse sont assurées par l'évaluateur.

- ✓ Le matériel qualitatif récolté pourrait être complété avec un petit questionnaire en ligne construit sur la base des 5 mêmes piliers pourrait être proposé aux jeunes au terme de leur stage. (ce questionnaire pourrait aussi être proposé aux jeunes qui ont effectué leurs stages au cours de la saison 2012)

Indicateurs et résultats escomptés du tableau de bord concernés par l'axe B

<i>Indicateurs</i>	<i>Résultat escompté (cible) à court/moyen terme (rapport intermédiaire)</i>	<i>Résultat escompté (cible) à moyen/long terme (rapport final)</i>
Nombre d'évaluation réalisée. A l'aide des outils d'évaluation, mesurer la progression des acquisitions. Mesure de l'écart entre les journées/adolescents et les journées/étudiants prévues et réalisées.	Les outils d'évaluation permettent aux stagiaires de pouvoir mieux cerner leurs forces et leurs difficultés.	
	2012 Les outils d'évaluation sont développés.	2013 Les outils d'évaluation sont utilisés systématiquement avec tous les jeunes accueillis.
Part du temps allouée à l'accompagnement et au soutien selon la nature du stage et les besoins du bénéficiaire.	Les différents stages offerts à la Barje correspondent aux demandes des stagiaires. En fonction de l'évolution des besoins et des situations des bénéficiaires, l'offre est réévaluée et, le cas échéant, adaptée.	

C) Formes d'encadrement.

La spécificité de l'action de l'association « La Barje » est de « s'inscrire dans un modèle économique au service de finalités humaines ». En ce sens l'activité culturelle et commerciale des espaces gérés par l'association son intrinsèquement liés au travail socio-éducatif conduit avec les jeunes. Le pivot de cette articulation prend corps autour de l'encadrement par des référents-métiers, professionnels de la restauration et de la gestion administrative des jeunes stagiaires. Non-spécialistes des questions sociales ou éducatives ces professionnels sont sollicités pour amener aux jeunes un autre type d'accompagnement leur permettant de progresser sur les 5 piliers du projet institutionnel.

Objet de l'évaluation

L'action est le positionnement des référents-métiers fait apparaître un ensemble de questions assez complexes :

- *Comment se déroulent ces accompagnements au quotidien par des non-spécialistes du social et de l'éducatif ? Sur quels supports et quelles ressources s'appuient-ils-elles ?*
- *Comment s'articule leur action professionnelle entre l'exploitation des espaces « Barje » conditionnée par les exigences de l'économie réelle et*

l'accompagnement de stagiaire conditionné par la situation et les potentiels des jeunes ?

Une récente étude (Peradotto, 2012) portant sur les accompagnants de stage du dispositif VIA, pour l'essentiel patrons ou collaborateurs de micro-entreprises du secteur secondaire a mis en évidence les logiques « familiales » et « artisanales » sur lesquelles ces accompagnants s'appuient pour mener à bien l'accompagnement des jeunes dont ils ont la charge.

Nous nous proposons ici de situer l'activité d'accompagnement des jeunes par les « référents-métiers » du « Dispositif Jeunes » à partir de ces logiques :

- familiales : *Construction d'un lien de confiance avec le jeune- Transmission de « l'ancien » au jeune- Accueil au sein du jeune au sein d'un petit collectif- droit à l'erreur*
- artisanales : *Transmission d'un savoir-faire- Transmission de l'amour du métier- La qualité du travail bien fait versus le rendement.*

Méthodologie

- ✓ Entretiens semi-directifs avec les référents-métiers

Indicateurs et résultats escomptés du tableau de bord concernés par l'axe C

<i>Indicateurs</i>	<i>Résultat escompté (cible) à court/moyen terme (rapport intermédiaire)</i>	<i>Résultat escompté (cible) à moyen/long terme (rapport final)</i>
Part du temps allouée à l'accompagnement et au soutien selon la nature du stage et les besoins du bénéficiaire.	Les différents stages offerts à la Barje correspondent aux demandes des stagiaires. En fonction de l'évolution des besoins et des situations des bénéficiaires, l'offre est réévaluée et, le cas échéant, adaptée.	

IV. Calendrier

Dates	Etapes
Mi-mai-mi-juin 2013	1. Constitution du groupe de pilotage 2. Construction de l'outil d'évaluation
Mi-juin- mi octobre 2013	3. Test de l'outil d'évaluation 4. Recueil des données auprès de partenaires 5. Entretiens avec les référents métiers
Fin septembre- fin novembre 2013	6. Analyse 7. Rédaction du rapport
30 novembre 2013	8. Livraison du rapport

V. Budget de la démarche

Étapes	Heures	Montant
1. Construction de l'outil et recueil des données	20 heures à 165CHF	3'300 CHF
2. Analyse des données	20 heures à 165CHF	3'300 CHF
3. Rédaction du rapport	20 heures à 165CHF	3'300 CHF
Total		9'900 CHF

VI. Livrables

Un rapport d'évaluation sera livré au 30 novembre 2013. Etant donné le peu d'heures à disposition pour réaliser l'ensemble de la démarche d'évaluation, un choix devra être fait par le groupe de pilotage quant aux axes d'évaluation à privilégier et à la nature et forme du rapport attendu. Une réflexion devra être conduite quant à l'articulation des contenus et des formes du rapport d'activités du « Dispositif Jeunes » et du rapport d'évaluation.

VII. Références bibliographiques

Bernoux, J-F. (2004). *L'évaluation participative au service du développement social*. Paris : Dunod

Département de l'instruction publique. 2007. *Aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation, action publique concertée*. Rapport au Conseil d'État.
<http://www.ge.ch/dip/gestioncontenu/detail.asp?mod=actualite.html&id=636>

Haering, A-L. (2000). *La qualité de l'action sociale et son évaluation*. Genève : ies-éditions.

Peradotto, J. (2012). Le monde des micro-entreprises : un espace de socialisation pour la jeunesse, alternatif au « nouvel esprit du capitalisme », identification de logiques artisanales et familiales accompagnant des jeunes entre 15 et 25 ans, suivis par l'antenne d'intégration socioprofessionnelle VIA. Mémoire de master : HETS-Genève

Vuille, M. (1992). *L'évaluation interactive*. Genève : service de la recherche sociologique.

WICHT, Laurent et Julie PERADOTTO. (2012). Évaluation de la première phase de mise en œuvre du projet VIA, vers l'intégration et l'autonomie des jeunes gens de la Ville de Genève en situation de rupture de formation. Rapport de recherche : HETS-Genève

VIII. Etudes et coaching HETS dans le champ concernés

Wicht, L. (2005) Jeunes en difficultés d'insertion à Carouge, étude de la situation et profil d'une structure de soutien. Rapport final. Genève : HETS-IES

Wicht, L. Christe, E. & Chuard, C. (2007) Recherche – action sur la question de la jeunesse à Versoix, une *Jeunesse versoisienne* ou différentes façons de vivre sa jeunesse. Rapport final. Genève : HETS-IES

2008 : Membre du groupe d'expert de la commission cantonale *Aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation, action publique concertée*

2009 : Mandat commune de Nyon, *Accompagnement de l'équipe TSP et explicitation de sa mission*

2010 : Mandat Fas'e, *Accompagnement de l'équipe TSHM, Définition du projet institutionnel et profil d'un projet pour le soutien aux jeunes en rupture de formation*

2012 : Mandat BàB. *Evaluation de la première phase du dispositif VIA*

IX. Contact

Laurent Wicht

HETS-Genève
28, rue Prévost-Martin
Case postale 80
1211 Genève 4

laurent.wicht@hesge.ch

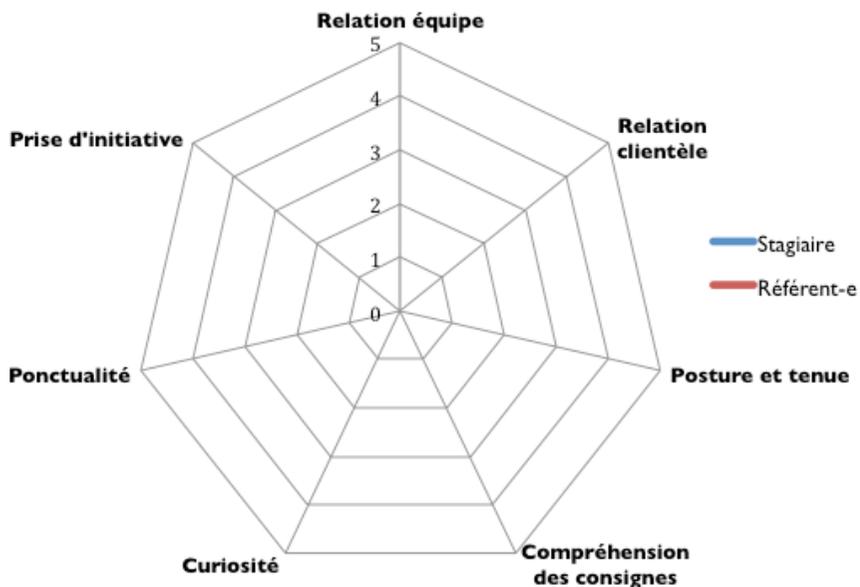
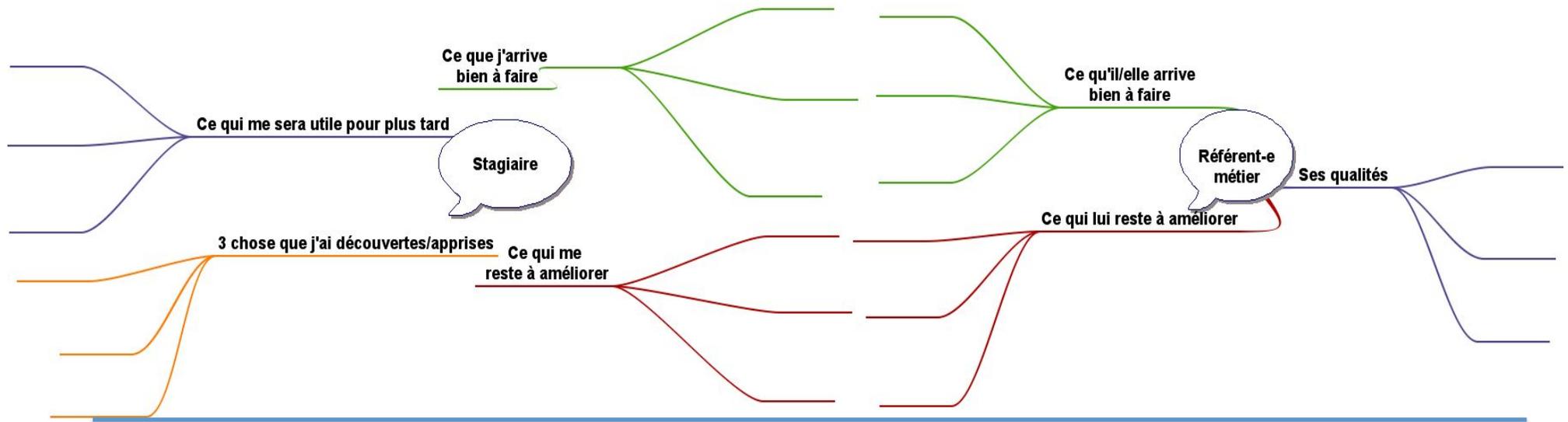
022 388 94 60
079 354 91 32

Genève, le 7 mai 2013

Tableau de bord : Stage de

Période du

au



Décisions, objectifs, à garder en mémoire pour la suite :

-
-
-
-
-
-

Réfèrent-e métier :

Responsable du suivi Barje :

Réfèrent-e :

Stagiaire :

Offre de stage

Stage au sein d'un établissement de petite restauration



Présentation de l'association

La Barje est une association fondée en 2004, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique. Signataire de la Charte de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association exploite trois établissements (deux buvettes saisonnières et un café) dans le but de financer et de déployer ses projets socioculturels (dispositif d'insertion socioprofessionnelle et de formation, programmation culturelle, partenariat avec le réseau associatif, projet de réduction des risques liés aux consommations, projet sport-environnement-loisirs).

But du stage:

C'est dans le cadre des buvettes saisonnières et du café que nous proposons d'accueillir des jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle et/ou en situation de première expérience professionnelle, afin de les soutenir dans l'acquisition et le renforcement de leurs compétences sociales et professionnelles.

A travers ce stage, il s'agit de donner l'occasion d'expérimenter, dans un lieu de petite restauration, l'importance du respect des horaires, de l'accueil et du contact avec la clientèle, et de se familiariser avec toutes les tâches inhérentes à la restauration.

Nous offrons un cadre de travail en équipe, dynamique, créatif et diversifié ainsi que la possibilité de découvrir le monde de l'associatif.

Cadre du stage :

Le stage s'effectue sous la responsabilité d'un référent social et d'un référent métier (généralement le directeur d'exploitation) et aux côtés des autres collaborateurs travaillant sur le site.

Le cahier de charge est le suivant :

Mise en place :

- Mettre en place du bar ainsi que de la salle pour l'ouverture.
- Aider la personne responsable pour la préparation des mets en vue du service de midi.
- Dresser les tables en salle pour le service de midi.

Accueil clientèle et service :

- Gérer le contact avec les clients et prendre les commandes.
- Préparer et servir les commandes.
- Apprendre à servir les boissons du matin (café, thés, chocolats chauds etc.)

Nettoyage :

- Débarrasser et nettoyer les tables et le bar
- Faire la vaisselle et nettoyer le lave-vaisselle
- Effectuer le nettoyage des plans de travail et des lieux communs du café (cuisine, stock, salle, sanitaires).

Dans le cadre du stage, le stagiaire peut, sous certaines réserves, aménager une plage horaire pour ses démarches personnelles de recherche d'emploi ou de formation. Le responsable de projet Jeune reste à disposition pour lui apporter aide (rédaction de lettre ou du CV, recherches sur internet, etc).

Tenue correcte exigée (notamment chaussures adaptées pour le service).

Type de stage :

Deux types de stage sont proposés : le stage « découverte » et le stage « pro ».

- Le stage « découverte » consiste à l'initiation au sens et au fonctionnement d'une buvette. Le stagiaire découvre le métier de serveur et les principes de base de la gestion d'un lieu de (petite) restauration.
 - Durée du stage : 5 jours renouvelables 2 fois, du lundi au vendredi.
 - Nombre d'heures de travail : à adapter en fonction des besoins et des disponibilités du jeune
 - Taux de travail : à adapter selon la situation du stagiaire et les horaires du lieu de travail.
- Le stage « pro » peut être mis en place dès lors qu'il s'avère pertinent pour le jeune de prolonger son stage « découverte » préalable. Les modalités des horaires, taux de travail et lieu de stage « pro » sont adaptées au cas par cas, à la situation et aux besoins du jeune.

Rémunération

La Barje ne dispose pas des ressources propres nécessaires pour assumer la rémunération du stagiaire. Une rémunération éventuelle doit donc être prise en charge, par exemple, par la structure d'insertion socioprofessionnelle de la commune du stagiaire.

Le futur stagiaire doit donc effectuer lui-même une demande auprès de la structure adéquate. Une aide peut lui être apportée dans la rédaction de sa demande de rémunération par le responsable du Projet Jeunes de la Barje. Il suffit donc au futur stagiaire de prendre contact avec ce dernier rapidement.

Contact :

Si vous êtes intéressé-e par un stage au sein de la Barje, merci de nous contacter :

- Par e-mail sur info@labarje.ch (écrire à l'attention du responsable du Projet Jeunes)
- Par téléphone au 022 344 83 56 (demander le responsable du Projet Jeunes)

Présentation de l'association

La Barje est une association fondée en 2004, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique. Signataire de la Charte de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association exploite trois établissements (deux buvettes saisonnières et un café) dans le but de financer et de déployer ses projets socioculturels (dispositif d'insertion socioprofessionnelle et de formation, programmation culturelle, partenariat avec le réseau associatif, projet de réduction des risques liés aux consommations, projet sport-environnement-loisirs).

Pour gérer ces nombreux projets, la Barje dispose d'un secrétariat au sein duquel nous proposons des stages d'assistant-e de bureau. Nous offrons un cadre de travail en équipe, dynamique, créatif et diversifié ainsi que la possibilité de découvrir le monde de l'associatif avec les différents aspects socio-économiques. Ces stages sont destinés généralement à des jeunes entre 16 et 25 ans en situation de difficulté socioprofessionnelle.

Cadre du stage :

Le stage d'assistant-e de bureau s'effectue sous la responsabilité de la directrice de l'association et aux côtés des collaborateurs du secrétariat (chargée de communication, comptable, secrétaire, responsable du Projet Jeunes).

Le cahier de charge est le suivant :

Initiation

- La première demi-journée de stage est consacrée à la découverte des activités de la Barje et du milieu associatif de l'Economie sociale et solidaire. Le stagiaire aura à lire divers documents puis retransmettre ce qu'il en aura compris lors d'une discussion avec un collègue.

Réception

- Répondre au téléphone et accueillir les visiteurs.
- Transmettre les informations aux collègues.
- Consulter et traiter le courriel.

Secrétariat et comptabilité

- Prendre des notes durant une séance de travail.
- Imprimer ou scanner des documents.
- Classer les documents comptables.
- Aider le secrétaire à répertorier les données comptables (exemple : factures).
- Récueillir les données concernant les chiffres d'affaires des établissements durant les événements culturels.

Découverte de l'activité économique de la Barje

- Récupérer les divers documents de caisses ou d'événements au sein des établissements
- Ranger et gérer le suivi du stock de marchandises, passer les nouvelles commandes

Dans le cadre du stage, le responsable du Projet Jeunes peut également apporter une aide au stagiaire dans ses démarches personnelles de recherche d'emploi ou de formation (aide à la rédaction de lettre ou du CV, recherches sur internet, etc).

Offre de stage
Assistant-e de bureau



Durée du stage :

Le stage dure généralement une semaine ou l'équivalent de 40h de travail. Il peut donc être effectué à plein temps sur une semaine ou à temps partiel sur une plus longue période.

Rémunération

La Barje ne dispose pas des ressources propres nécessaires pour assumer la rémunération du stagiaire. Une rémunération éventuelle doit donc être prise en charge, par exemple, par la structure d'insertion socioprofessionnelle de la commune du stagiaire.

Le futur stagiaire doit donc effectuer lui-même une demande auprès de la structure adéquate. Une aide peut lui être apportée dans la rédaction de sa demande de rémunération par le responsable du Projet Jeunes de la Barje. Il suffit donc au futur stagiaire de prendre contact avec ce dernier rapidement.

Contact :

Si vous êtes intéressé-e par un stage d'assistant-e de bureau au sein de la Barje, merci de nous contacter :

- Par e-mail sur info@labarje.ch (écrire à l'attention du responsable du Projet Jeunes)
- Par téléphone au 022 344 83 56 (demander le responsable du Projet Jeunes)

Nous vous demanderons une lettre de motivation et un curriculum vitae. Après réception de ces documents, nous vous proposerons un rendez-vous pour une première rencontre.

Pour plus d'informations sur le Projet Jeune :

<http://www.labarje.ch/projets-socioculturels/projets-jeunes>

Offre de stage Maturité Professionnelle Commerciale :

La Barje est une association fondée en 2004, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique. Signataire de la Charte de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association exploite trois établissements (deux terrasses saisonnières et un café) dans le but de financer et de déployer ses projets sociaux et sa programmation culturelle ainsi que de créer de l'emploi. Ainsi, la Barje propose des stages de formation professionnelle à des étudiants et met en place un dispositif de stages destinés à des jeunes (16-25 ans) en difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Pour gérer ses nombreux projets, la Barje dispose d'un secrétariat et c'est dans ce cadre que nous proposons un stage de Maturité Professionnelle Commerciale. Ce stage s'effectue aux côtés et sous la responsabilité de la directrice de l'association et les tâches générales du stagiaire sont :

Secrétariat, administration :

- consultation régulière du courrier électronique et traitement des demandes
- répondre au téléphone et aux demandes d'information
- transmettre et relayer les informations aux différents collègues
- suivi et mise à jour des planning-horaires des collaborateurs
- réception du courrier et des factures

Aide-comptabilité :

- familiarisation avec le fonctionnement des caisses des différents lieux de l'association
- suivi et mise à jour des rentrées de caisses de chaque buvette
- suivi des démarches bancaires
- effectuer les paiements après validation par la hiérarchie

Communication :

- maintenir à jour le site internet de l'association
- relever et archiver les articles de presse concernant l'association
- participation à la rédaction du rapport d'activité de l'association
- informer et participer à l'organisation des événements culturels

Mandat du stagiaire :

Le mandat est à définir en fonction des intérêts du/de la stagiaire en lien avec les besoins de l'association.

Nous offrons un cadre de travail en équipe, agréable, créatif et très diversifié ainsi que la possibilité de découvrir le monde associatif avec les différents aspects socio-économiques.

Afin de mieux faire connaissance avec toutes les activités propres à l'association, nous suggérons que les dates du stage couvrent, dans la mesure du possible, la période estivale durant laquelle se concentre une grande partie des activités de l'association en lien avec l'exploitation des buvettes saisonnières.